



Nances, le 19 février 2020

Monsieur le Préfet
DCL - BCL
Préfecture de Savoie
BP 1801
73018 CHAMBERY CEDEX

BORDEREAU D'ENVOI

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil municipal a approuvé la révision générale du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Nances par délibération du 18 février 2020.

Vous trouverez ci-joint trois dossiers d'approbation du PLU ainsi qu'une copie du rapport du commissaire enquêteur.

Un exemplaire du dossier papier accompagné d'une version numérique est destiné à la direction départementale des territoires.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de ma considération distinguée.

Nombre de pièces	Désignation des pièces
3	dossiers (accompagnés de la délibération)
1	clé USB
1	Rapport du commissaire enquêteur

Le maire,
Alexandre FAUGE.



Bordereau transmis en deux exemplaires dont l'un est à nous retourner à titre d'accusé de réception.

Reçu les pièces ci dessus:

Arrivé le :

Signature.

26 FEV. 2020

Le

Préfecture de la Savoie



1616 Route du Chef-Lieu 73470 Nances – Tél : 04.79.28.73.88 – Fax : 04.79.28.97.86
e.mail : nances.mairie@wanadoo.fr